

RIVES

À LA UNE

LE MAGAZINE

de la Communauté
de Communes des Deux Rives

BUDGET

Les chiffres de 2022

p 04 et 05

HABITAT

ET URBANISME

Contribuer à revitaliser le territoire

p 06 et 07

ECONOMIE

Un développement économique
qui se maintient et des acteurs
socio-économiques impliqués

p 10 et 11

GR 65

Un chemin plein de surprises

p 20 et 21



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

SOMMAIRE

/ Jean-Michel Baylet

Président
de la Communauté
de Communes
des Deux Rives,
reçoit les administrés
sur demande.

Pour prendre
rendez-vous, contacter :
M^{me} Christelle TERLE,
au 05 63 29 60 68

SOMMAIRE p 02

EDITO p 03

BUDGET p 04 et 05
Les chiffres de 2022

HABITAT ET URBANISME p 06 et 07
Contribuer à revitaliser le territoire

TRAVAUX p 08 et 09
Priorité aux écoles et structures
d'accueil pour l'enfance

ECONOMIE p 10 et 11
Un développement économique qui
se maintient et des acteurs socio-
économiques impliqués

AGRICULTURE p 12 et 13
Soutien et actions transversales pour
valoriser les ressources

ENVIRONNEMENT p 14 et 15
Economie circulaire, réduction des
déchets et protection des sols

CULTURE p 16 et 17
Un réveil culturel dédié à la jeunesse

TOURISME p 18 et 19
Une attractivité confirmée

GR65 p 20 et 21
Un chemin plein de surprises

AGENDA p 22 et 23
Sorties et animations sur les
Deux Rives

/ Deux Rives à la Une

N° 33 - Été 2022

/ Directeur de publication

J.P. DELACHOUX

/ Rédaction

Anne BORDARIE
Muriel PELISSIER-CHAMBARON

/ Crédit photos

CC2R - Service communication -
Anne Bordarie, Muriel Pelissier-Chambaron
Agence départementale du tourisme
Jacques Laporte - JL Photographie
Clara Ferrand

/ Conception et impression

Imp. TECHNI PRINT à Montauban

/ Pour tout renseignement

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES
2, rue du Général Vidalot - 82400 Valence d'Agen
Tél. 05 63 29 92 00

02



www.facebook.com/ccdeuxrives
Site internet : www.cc-deuxrives.fr

EDITO

Dans ce magazine, comme à chaque numéro, nous vous présentons les grands dossiers portés par notre communauté de communes. A l'image de notre budget communautaire 2022, nos actions sont ambitieuses pour l'avenir, économiques pour soutenir le développement, solidaires avec les plus fragiles, écologiques pour préparer le monde de demain et tournées vers la jeunesse et la culture pour rendre notre territoire attractif.

Parce que nous croyons fermement au développement des territoires ruraux, la Communauté de Communes et son bourg-centre se sont inscrites dans le programme national « *Petites Villes de Demain* » qui bénéficiera à l'ensemble de nos communes. Ce programme permettra de revitaliser notre secteur notamment sur le plan de l'habitat, du commerce et de l'artisanat. Parallèlement, le service économique accompagne les créateurs d'entreprises pour leur installation ou développement sur nos zones d'activités. Nous voyons arriver avec plaisir de nouvelles entreprises avec à la clé des emplois !

Les retombées du grand carénage qui a débuté au CNPE de Golfech se font déjà ressentir pour nos entreprises avec la création localement d'une centaine de postes, sans oublier les retombées induites par l'arrivée massive de travailleurs mobiles. Face à la pénurie de main d'œuvre, le centre de formation des Deux Rives est un atout majeur pour répondre à la demande de personnels qualifiés et certifiés des entreprises.

Nos 21 millions d'investissements portés cette année par la Communauté de Communes, notamment afin de poursuivre nos programmes de rénovation énergétique des bâtiments, sont également générateurs d'activité économique pour nos artisans.

Nous devons collectivement anticiper le réchauffement climatique, c'est pourquoi notre collectivité mène une politique très volontariste dans ce domaine : rénovation des bâtiments communautaires, réduction et valorisation de nos déchets, écopâturage sur nos zones d'activité, élimination des barquettes plastiques à la cuisine communautaire, pour ne citer que quelques exemples.

Parce que nous avons le souci de répondre à l'attente de nos habitants et de nos associations, la Communauté de Communes vient de créer un service de billetterie communautaire en charge de la vente des billets de nos belles manifestations culturelles.

Je vous invite, tous, cet été, à reprendre le chemin de nos fêtes de villages, de nos animations sportives et culturelles, de nos soirées gourmandes, de nos expositions et notamment celle du Conservatoire des Métiers d'Autrefois qui fêtera ses 25 ans d'existence le 24 juillet.

Bel été à tous.



Jean-Michel Baylet

**Ancien Ministre,
Président de la Communauté de communes
des Deux Rives, Conseiller départemental,
Maire de Valence d'Agen**

BUDGET



LES CHIFFRES DE 2022

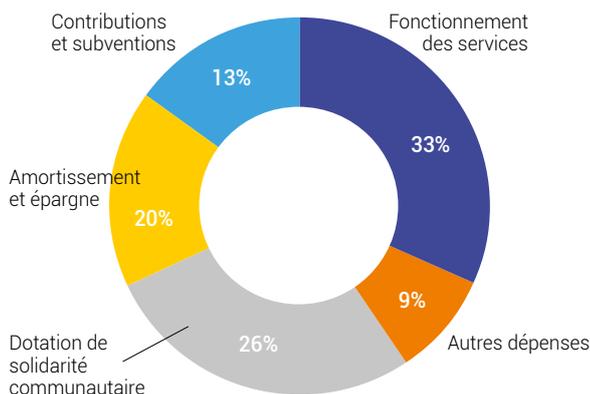
Un budget de 64 millions d'euros en 2022

Ils sont répartis entre 43 millions d'euros pour le fonctionnement, et 21 millions d'euros pour l'investissement avec une progression de 8,30 millions d'euros (soit 3,40 millions d'euros sur le fonctionnement et 4,90 millions d'euros sur l'investissement) par rapport à 2021.

FONCTIONNEMENT = 43 M€

Concernant le fonctionnement, plusieurs facteurs, notamment, expliquent cette hausse : un retour à la normale avec la reprise des activités des services (suite à la crise sanitaire), le transfert de la compétence lecture publique, un sinistre à la piscine d'hiver, une hausse des prix (notamment sur l'alimentaire et la mise en place des barquettes biosourcées), une prévision de recrutements, et une augmentation de notre contribution au SMEEOM.

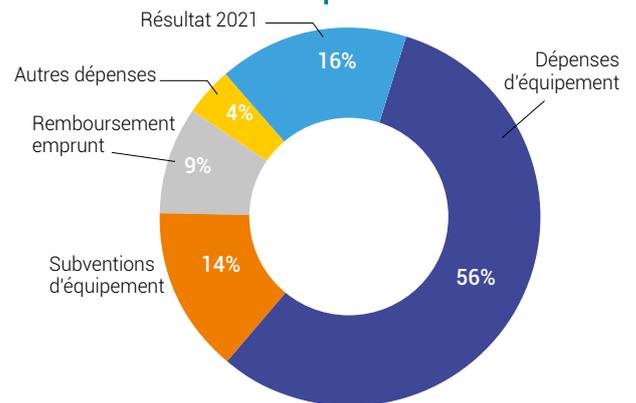
Dépenses



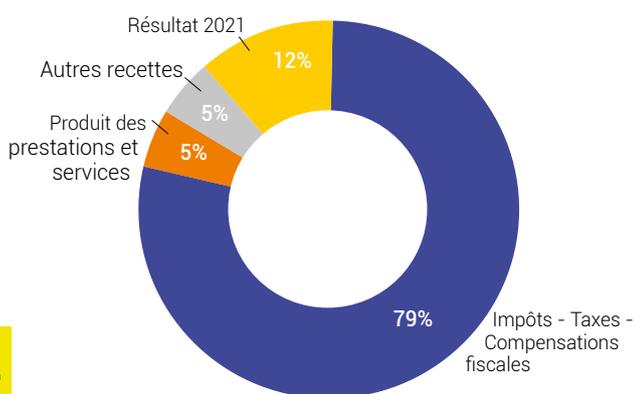
INVESTISSEMENT = 21 M€

Quant à l'investissement, son augmentation s'explique par la mise en œuvre de projets structurants pour le territoire, comme par exemple, le futur Musée de la Faïence et de la batellerie, l'aménagement du restaurant du golf, l'amorce d'un espace partagé à Auvillar, la mise en valeur patrimoniale de la tour de chappe... et toujours les investissements dans nos écoles et pour la transition énergétique des bâtiments communautaires.

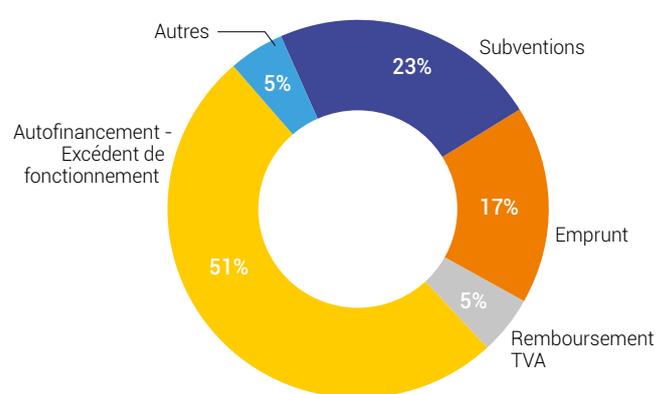
Dépenses



Recettes



Recettes



/ Un budget solidaire

Solidaire avec les communes du territoire

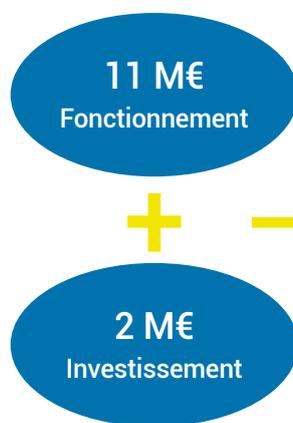
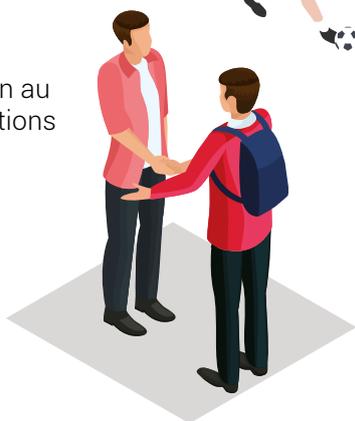
Un budget pour d'une part, **soutenir les communes dans leur fonctionnement** à travers la dotation de solidarité communautaire et d'autre part, les **accompagner dans leurs projets** avec les fonds de concours.

Solidaire avec le secteur associatif

Une enveloppe de près de **1 870 000 €** afin de soutenir et accompagner le secteur associatif.

Solidaire et social

850 000 € de subvention au Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS).



Solidaire avec les entreprises et le monde agricole

400 000 € en faveur du commerce, de l'artisanat, des services et de l'industrie

110 000 € en faveur du secteur agricole (pour mémoire : 52 971 € d'aides en fonctionnement et 57 467 € d'aides en investissement)



/ Les principaux projets d'investissement

Le budget 2022, dans la continuité de 2021, accorde une importance à la transition énergétique dès que des travaux de réhabilitation ou d'amélioration sont engagés sur les bâtiments communautaires, ou relevant de nos compétences. Plus de 2,6 millions d'euros sont consacrés à ces opérations et concernent principalement les écoles, la crèche, le golf, le centre de loisirs, la piscine.

Les principaux investissements

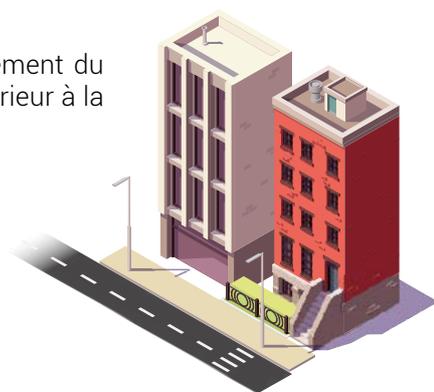


- ▶ **+ de 3 M€** dans les écoles (programme 2022 et programme 2021 en cours de solde), dont **2 M€** liés à des travaux de transition énergétique
- ▶ **2,6 M€** de travaux de voirie
- ▶ **960 000 €** de travaux dans les équipements sportifs (aménagement du restaurant du golf, reprise des plages de la piscine d'été, dallage extérieur à la piscine d'hiver...)

▶ **200 000 €** pour la mise en valeur de la tour de Chappe de Saint-Loup

▶ **150 000 €** pour l'amorce de l'espace de travail partagé à Auwillar

La Communauté prévoit d'investir en moyenne **2 050 € par élève** sur son territoire.



/ Le secteur des déchets

La Communauté de Communes adhère au SMEEOM pour la collecte et le traitement des déchets.

Pour cela, une contribution de **1,8 M€** sera versée à ce syndicat en 2022.

Sur le territoire de notre intercommunalité, en 2022 comme les années précédentes, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne sera pas instituée. La collecte et le traitement des ordures ménagères sur la CC2R sont jusqu'à présent gratuits.

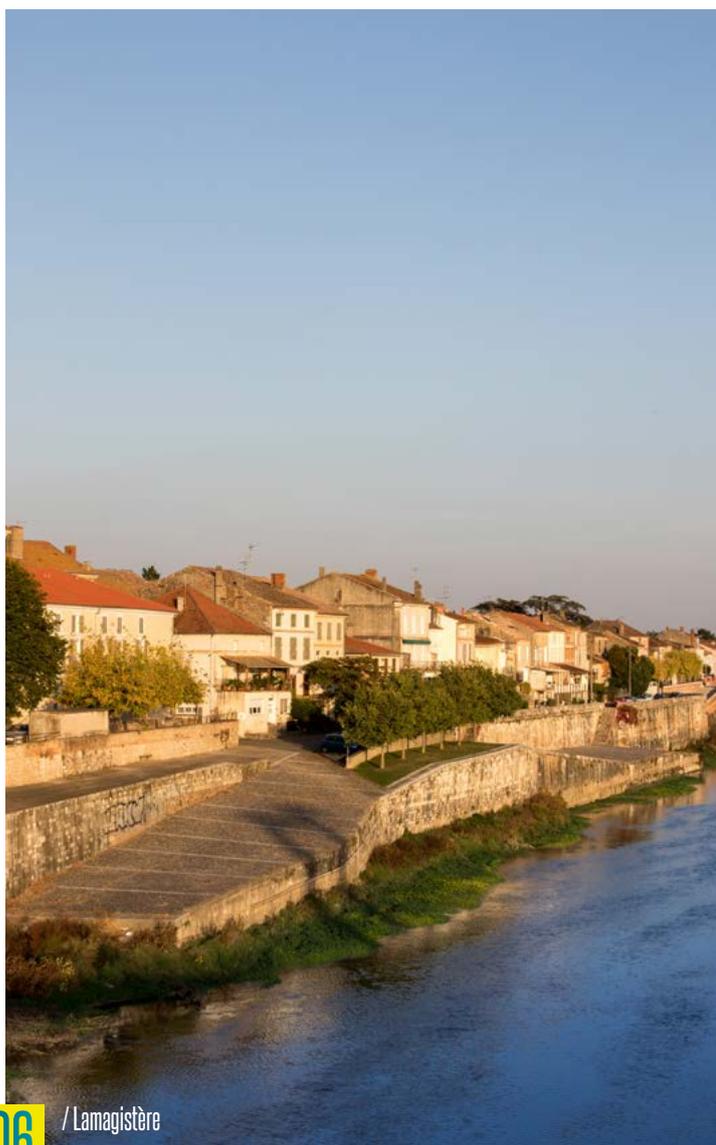
Le coût est de **96 € par habitant**, soit une hausse de 14 € sur ces deux dernières années.



HABITAT ET URBANISME

/ CONTRIBUER À REVITALISER LE TERRITOIRE

Dans le cadre du dispositif « petites villes de demain », l'étude lancée sur l'ensemble du territoire débouchera sur une opération de revitalisation. Par ailleurs, afin de faciliter les démarches des usagers, la dématérialisation des dépôts d'autorisation d'urbanisme a été mise en place depuis le 1^{er} janvier 2022.



/ PETITES VILLES DE DEMAIN : une étude pour mettre en œuvre un programme qui accompagnera les projets de notre territoire

La Communauté de communes et la ville de Valence d'Agen lancent une étude pour élaborer leur programme « Petites villes de demain », après avoir signé la convention d'adhésion à ce dispositif, avec leurs partenaires (Etat, Région, Département).

L'équipe pluridisciplinaire rassemblée autour du bureau d'études Pro Urba est chargée de cette mission, dont la durée prévue est de 15 mois. Le montant de l'étude est de 72 125 € HT, les co-financements attendus représentent 80% d'aide, répartis entre l'ANAH (50%), la banque des territoires (20%) et le Conseil départemental (10%).

Une fois la définition du programme arrêtée, une nouvelle convention dite « Opération de Revitalisation du Territoire », sera établie entre les différents partenaires co-signataires, afin de formaliser les axes retenus, et les engagements. En effet, le programme opérationnel visera à contribuer à la revitalisation du centre-bourg, et de l'ensemble des communes du territoire des Deux Rives. Il comportera plusieurs volets, selon les besoins repérés lors de l'étude préalable, dont un volet habitat qui sera prépondérant.

Cette étude se déroulera en plusieurs phases : une phase de diagnostic (données socio-économiques, enquêtes, concertation avec les acteurs, les élus, les associations, les chambres consulaires...), une phase de repérage des points à traiter en priorité (faiblesses et forces du territoire), une phase d'élaboration du programme (objectifs et moyens). Le programme sera co-financé par l'ANAH, la banque des territoires, le Département, et la CC2R.



/ Dunes

Lancée au niveau national, la stratégie « Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Ce dispositif a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités, pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire jusqu'à 2026.

Ce programme a été lancé le 1^{er} octobre 2020 par le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Il est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux et les préfets de département. Il bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France (APVF).

Au travers de Petites villes de demain, l'Etat et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires. (Source : Agence nationale de la cohésion des territoires)



/ Bardigues

LES AUTORISATIONS D'URBANISME SONT DÉMATÉRIALISÉES DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022

Conformément à l'article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration, chaque commune doit être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique.

Les communes de plus de 3 500 habitants doivent disposer d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme, conformément à l'article L.423-3 du code de l'urbanisme.

Ainsi, la Communauté de Communes des Deux Rives a mis en place le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) afin de permettre aux usagers et aux professionnels qui le souhaitent, de déposer par voie dématérialisée leur demande d'autorisation d'urbanisme (CU, DP, PC, PA, PD) à l'exception des dossiers concernant un établissement recevant du public.

Par conséquent, si vous le souhaitez, vous pourrez déposer votre dossier sur le lien suivant : <https://ads.cc-deuxrives.fr>



/ Auvillar

TRAVAUX

/ PRIORITÉ AUX ÉCOLES ET STRUCTURES D'ACCUEIL POUR L'ENFANCE

Entre les opérations réalisées en 2021 et celles programmées pour 2022, une place prépondérante est accordée aux écoles et structures accueillant des enfants, la transition énergétique y représente plus de la moitié des investissements.

/ Opérations réalisées en 2021 et début 2022

Centre de loisirs de Gâches : la remise aux normes de la cuisine, et le rafraîchissement intérieur des chalets (peintures), dont les détails vous avaient été donné dans le numéro 31, sont terminés.



16 écoles maternelles et primaires, la halte garderie et le centre de loisirs ont été équipés, avec **70 détecteurs**, et **3 capteurs enregistreurs** (pour des études de teneur en CO² sur des périodes plus longues, c'est à dire de 24h à 5 jours) pour un montant total de 18 888 euros TTC.

La Communauté de communes a équipé de capteurs de CO², ses écoles et structures d'accueil de l'enfance

Suite aux recommandations du Ministère de l'éducation nationale, la Communauté de communes a décidé d'équiper de capteurs de CO² (ou dioxyde de carbone, ou gaz carbonique), ils permettent de déterminer la qualité de l'air, non seulement des écoles, mais également des structures accueillants des enfants, afin de contribuer à la limitation de la propagation du virus Covid 19 et participer ainsi à la protection des enfants et des personnels concernés.

Les services techniques de la CC2R ont tout d'abord réalisé un **diagnostic des ventilations existantes** dans les écoles maternelles et primaires, ainsi que dans les structures accueillants des enfants (crèche, halte garderie et centre de loisirs). Les élus communautaires ont donc choisi l'installation de capteurs de CO² dans les salles non équipées de ventilation mécanisée ou dont les caractéristiques sont inconnues.

Golf, l'abri à golfettes a été réalisé. le toit du practice et la sécurisation des ponts le seront prochainement.



/ Opérations à venir

Les écoles : plusieurs opérations ont été programmées et approuvées au budget 2022. D'importants travaux de réaménagement et de rénovation de l'école élémentaire de Goudourville feront tout d'abord l'objet d'une étude préalable, de même que la construction d'une salle de garderie à l'école élémentaire de Pommevic. Concernant les autres écoles, telles que celles de Castelsagrat, Donzac, Espalais, Lamagistère, Saint Paul d'Espis, Pierre Perret à Valence d'Agen, il s'agit d'opération de rénovation (peinture, sol, électricité, toits terrasses, reprise d'une cour...).

/ L'ensemble des investissements pour nos écoles

représente un montant de **2 430 680 euros TTC**, dont **1 607 600 euros** sont consacrés à la transition énergétique, et **94 480 euros** relève du programme Ad'ap (*Agenda d'accessibilité programmée*) qui est un outil de stratégie patrimoniale de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP).



/ Ecole de Pommevic

Les bâtiments communautaires : différents travaux seront mis en œuvre, au centre de loisirs (salles d'activités et sanitaires), au conservatoire de la ruralité (dernière phase de réhabilitation), à l'école de musique (éclairage, alarme et vidéo surveillance), à la médiathèque de Valence (isolation, étanchéité toiture), à l'office de tourisme de Valence (réaménagement intérieur, menuiserie), à la crèche (abris pour l'accueil, reprise revêtement jeux extérieurs), au local fibre optique (réhabilitation façades, mise en conformité système incendie, remplacement PAC/climatisation), pour l'aire des gens du voyage (réhabilitation équipements, chauffage, etc..), pour la tour de chappe de Saint Loup, au siège de la CC2R (aménagement R-1), dans les déchèteries (isolation bureaux), pour la réalisation d'un espace de travail partagé (maîtrise d'oeuvre et travaux), au jardin public, au lac de Savignac (aménagement local pêcheurs), au squash (peinture et sols), au restaurant du golf (réhabilitation), à la base kayak (sécurisation mise à l'eau), au COSEC (toiture hall), à la piscine d'hiver (terrasses extérieures, carrelages bassins), à la piscine d'été (plages, vestiaires...), à la piste de roller (ouvrage couvert pour les arbitres, reprise fissures piste), pour la maison de santé (extension). Nous y reviendrons au cours des prochains numéros.

L'ensemble de ces travaux représente un montant d'investissement de 2 894 373,46 euros TTC.

Un projet patrimonial à l'étude :

la création d'un Musée de la faïence et de la batellerie,

dans un bâtiment communautaire existant. Ce bâtiment situé face à l'office de tourisme permettra d'accueillir les visiteurs dans un espace plus fonctionnel, adapté à tout public. Cet aménagement permettra de valoriser les collections et l'histoire patrimoniale riche du territoire.

La mission de programmation a été confiée au **bureau d'études Culture and Co**, avec pour missions d'établir un programme de travaux, comprenant : la muséographie, l'historique de recherche, la mise en valeur et la restauration d'objets, la qualité touristique, fonctionnelle technique et économique du lieu.

L'actuel musée, géré par l'association des **Amis du vieil Auvillar**, depuis 1930, retrace l'art faïencier qui s'est développé grâce à la Garonne, et les différentes fabriques implantées dans le village, comme au port d'Auvillar, dans le courant du XVIII^{ème} siècle. La batellerie y occupe également une place importante, car cette activité était complémentaire à la fabrication des faïences puisqu'elle en permettait l'exportation vers Bordeaux et le monde entier (Angleterre, Etats Unis, Afrique du Nord...).

ECONOMIE

/ UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, QUI SE MAINTIENT, ET DES ACTEURS IMPLIQUÉS

Si l'année 2021 a été marquée par un premier semestre difficile, heureusement soutenu par le plan d'urgence économique régional, abondé par la CC2R, le second semestre 2021 a permis d'observer une reprise économique significative, qui s'est poursuivie en ce début 2022.

En effet, plusieurs projets de création, ou de reprise, comme de développement voient le jour. Certains sont soutenus dans le cadre de la nouvelle politique d'aides aux entreprises mise en oeuvre par la CC2R en partenariat avec la Région : soit 8 projets en immobilier d'entreprise, pour un montant total d'aides attribuées par la CC2R de 342 014.79 €, dont 294 545.60 € sur l'exercice 2022 à fin Mai.

Les secteurs d'activités concernés sont l'industrie (1), l'artisanat de production (1), l'artisanat du bâtiment (1), le commerce alimentaire (3), le bar et restauration (2), sur les communes d'Auvillar, Golfech, Lamagistère, Malause et Valence. Cinq autres projets sont en cours de finalisation pour être soutenus au deuxième semestre 2022.

Parmi ces projets, un en particulier attire l'attention car il s'agit de la reprise et la réhabilitation de l'ancien site Pré-fa 82, à Malause par l'entreprise Tissandie Tarrowx. L'activité de cette entreprise familiale, qui compte 15 salariés, basée à Moissac depuis 2007 est la fabrication de produits en béton armé, destinés au secteur de la construction et du bâtiment. Son installation sur un terrain de 11 000 m² répondra au développement nécessaire de ses capacités de production, avec l'embauche de 3 nouveaux salariés dans les deux prochaines années.

Une nouvelle entreprise s'installe également sur Golfech, dans la zone de Baraillo. Biotech'alu, qui a racheté un bâtiment appartenant à la Communauté de communes pour y implanter son activité de fabrication, commercialisation et pose de pergolas bioclimatiques, elle travaillera en partenariat avec l'entreprise Fontanini pour la fourniture de ses matières premières.

Le grand carénage du CNPE de Golfech porte également une activité importante, tant pour les entreprises locales, prestataires ou sous-traitantes des marchés, avec un accroissement significatif de leurs chiffres d'affaires (Groupe Fauché, Entreprise Donini, et Eiffage...), que pour les emplois. En effet, alors que la moyenne prévisionnelle envisagée était de 50 emplois par an, se sont déjà 160 emplois qui ont été créés sur les deux ans écoulés, principalement sur les métiers de la logistique (nettoyage industriel, montage échafaudage, tirage de câbles, radio-protection...).



/ Tissandie Travaux, Malause



/ Biotech'Alu, Golfech

/ LE CHANTIER DU GRAND CARÉNAGE

se déroule sur une durée de 5 ans (2020 à 2025), pour prolonger la durée de vie de la centrale au-delà de 40 ans.

Montant d'investissement prévisionnel de 300 M d'euros, avec un engagement d'EDF d'en faire bénéficier les entreprises locales et régionales (82, 47, 31 et 32) à hauteur de 30 %.

Fin 2021 : 70 M d'euros ont ainsi pu bénéficier à ces entreprises locales.

/ LE CENTRE DE FORMATION DES DEUX RIVES

apporte une offre très significative aux besoins du territoire, et plus particulièrement du CNPE, avec son plateau technique et nucléaire.

254 formations ont été réalisées en 2021 (soit 110 de plus qu'en 2020, qui comptait 9 mois d'exercice à cause des contraintes sanitaires), pour **1685 stagiaires** (soit 887 de plus qu'en 2020).

SINISTRE DU CENTRE COMMERCIAL À LAMAGISTÈRE : en attendant le rendu des experts et des assurances, suite à ce sinistre du 21 avril 2021, la CC2R a déjà apporté tout son soutien à la mairie en ce qui concerne les aménagements provisoires. La CC2R et le maire de Lamagistère sont en lien direct sur l'avancée de ce dossier, afin de trouver au plus tôt une issue pérenne.

/ Un Club d'entreprise qui AVANCE

Le contexte : pour être à l'écoute des entreprises du territoire, et leur permettre de mieux se connaître, c'est à l'initiative de la Maison de l'emploi, de la formation et de l'internet (MEFI), et en concertation étroite avec la commission économie de la Communauté de communes, que la constitution d'un club d'entreprises a été décidée en mars 2018, après un sondage mené auprès des acteurs locaux. AVANCE, tel a été le nom retenu, acronyme pour : Autour de Valence d'Agen, Notre Club d'Entreprises.

Les trois principaux objectifs posés par les chefs d'entreprises sont : de mieux se connaître, d'échanger sur les activités, les besoins, l'évolution des réglementations et de répondre par des actions concrètes et/ou collectives.

Ce club est co-animé par la Maison de l'emploi, de la formation et de l'internet (MEFI) et la CCI. Le rythme choisi des rencontres : trimestrielles, autour de visites d'entreprises, chaque réunion se déroulant dans une entreprise « accueillante ».

Se sont entre 15 et 30 participants qui se retrouvent lors de ces rencontres.

Une plateforme de partage des compte-rendus de réunions, et d'échange d'informations a également été mise en place.

Ce Club est réellement porteur de dynamiques car les chefs entreprises échangent à la fois sur leurs savoirs faire et sur leurs problématiques.

De plus les réunions thématiques permettent aux partenaires associés d'être à l'écoute des acteurs socio-économiques et de les accompagner dans leurs développements, ou leurs créations.

Plusieurs étapes depuis sa création

L'année 2018 a permis d'affiner les objectifs et les modalités d'animation de ce club constitué dans les locaux de FIMUREX Aquitaine à Pommevic .

En 2019 : 4 réunions ont ainsi eu lieu, autour de différents thèmes : formations réglementaires obligatoires, mutualisation des emplois, développement de l'activité avec le numérique. Les entreprises ou structures accueillantes ont été : le CNPE de Golfech, l'entreprise LANNES à Malause, les Vignerons du Brulhois à Donzac, la Maison de l'emploi à Valence d'Agen.

En 2020, la situation sanitaire n'a pas permis d'organiser de rencontres.

En 2021, une première réunion a été organisée le 9 mars en visio conférence*, afin de présenter les différentes aides, et le plan d'urgence économique (dont les Fonds précités) mis en œuvre par la Communauté et ses partenaires (Etat, Région, Département) pour soutenir les entreprises locales dans le contexte de la crise sanitaire, ainsi que les résultats de ce plan. Une deuxième réunion s'est tenue le 9 novembre 2021 pour présenter les aides économiques en vigueur (aides à l'immobilier, ou au matériel) ainsi que des possibilités d'accompagnement (développement, création, reprise).

En 2022, une première réunion s'est tenue en avril à Villeroy et Boch, sur la thématique énergétique, panneaux photovoltaïques et récupérateur de chaleur des fours.

Pour en savoir plus, et rejoindre le Club : clubentreprise@mefi-2rives.fr - Tél : 05 63 29 62 28



* Les intervenants étaient la Région Occitanie, avec l'Agence AD/OCC, la CCI, la CMA, la Communauté de communes, avec Christiane LECORRE, Vice-Présidente, Chargée de l'économie, et son service économie.

AGRICULTURE

/ SOUTIEN ET ACTIONS TRANSVERSALES POUR VALORISER LES RESSOURCES

Dans le précédent numéro du journal communautaire, nous vous avons présenté la nouvelle politique agricole de la Communauté de communes et son règlement d'aides.

Ces derniers, rappelons-le, sont soumis aux obligations de la loi NOTRe*, avec deux axes possibles d'intervention, c'est à dire : soit en conventionnement avec la Région, pour une intervention en complément des aides déjà existantes, soit dans le cadre du règlement d'exemption des minimis (règlement européen), pour des aides plafonnées de faible montant en investissement (plafond de 20 000 € tous les trois ans).

Aujourd'hui plusieurs projets ont pu être aidés, entre fin 2021 et début 2022. Ce sont 16 dossiers qui ont été subventionnés, concernant 14 bénéficiaires, pour un montant total d'aides de 27 881,30 €.

Loi NOTRe : promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Ces subventions se répartissent entre :

- les aides à l'irrigation : 4735,90 euros
- les aides aux équipements frigorifiques : 3768 euros
- les aides à la certification haute valeur environnementale (HVE) : 623,70 euros
- les aides à la certification bio : 624,59 euros
- les aides aux CUMA : 16 731 euros
- les aides CVO équarissage : 1398,11 euros



/ Paysage à St Paul d'Espis



/ Paysage à Gourdourville



Quand l'écopâturage s'invite sur les zones d'activités communautaires

Notre territoire compte 3 zones d'activités économiques communautaires, où certains terrains sont en attente de trouver des candidats à l'installation, ils nécessitent, de même que leur accès, un entretien régulier.

Pour cela un marché a été lancé et attribué en 2020 à l'entreprise SO Paysage de St Loup. Elle intervient donc pour l'entretien des accès, des talus et des bassins de rétention de ces zones.

Etant donné qu'une partie de ces espaces peut servir à l'alimentation animale, soit par la fauche (pour le foin), soit directement par du pâturage, la Communauté de communes a souhaité mener une démarche de valorisation de ces surfaces enherbées.

Plusieurs éleveurs ont été consultés au printemps 2021, et deux agriculteurs ont répondu favorablement.

La zone d'activité de Molère à St Loup, sur une surface de 1,44 ha, sera fauchée, puis entretenue par un agriculteur installé à Lamagistère et Dunes, éleveur de blondes d'Aquitaine.

La zone d'activité de Gourdurville-Pommevic avec une surface de 10,50 ha, sera fauchée, puis entretenue par un agriculteur de Gasques, éleveur de Blondes d'Aquitaine. Ce même éleveur, pour l'entretien de la zone d'activité de Prouxet à Valence d'Agen sur 4,40 ha, a mis en place des parcs au printemps 2022, pour permettre à ses vaches d'y pâturer.

Ainsi, l'ensemble des prestations confiées à ces agriculteurs permet à la Communauté de Communes de faire des économies en matière d'entretien de ses zones, tout en pratiquant une gestion éco-responsable de ces sites.

Retrouvez les informations sur la politique agricole sur notre site internet :

<https://www.cc-deuxrives.fr>

dans la rubrique « *un territoire pour entreprendre* »



Pour plus de renseignements :

Service agriculture, Isabelle Polvani-Andujar

Tél : 05 63 29 92 18

Mail : isabelle.andujar@cc-deuxrives.fr

ENVIRONNEMENT

/ ECONOMIE CIRCULAIRE, RÉDUCTION DES DÉCHETS ET PROTECTION DES SOLS

En matière de traitement des déchets, deux axes sont actuellement privilégiés par la Communauté de communes : la réduction des déchets et leur réemploi, l'utilisation de matériaux non issus de la filière plastique.

/ Les déchèteries font peau neuve et deviennent des plateformes pour favoriser une économie circulaire

Les travaux à la déchèterie de Mesplès sont terminés :

la réalisation de casiers de stockage (bois brut, bois traité, mobilier, cartons, métaux...) rend le site beaucoup plus fonctionnel. L'élévateur télescopique et le compacteur permettent également d'optimiser ce stockage, et par conséquent, le coût des transports (baisse des rotations de collecte).



Valorisation des gravats pour sous-couches ou remblais.

La déchèterie de Mesplès réceptionne environ 3000 tonnes par an de déchets inertes (gravats). Ces déchets constitués de briques, tuiles, pierres ou bétons proviennent à la fois de la déchèterie de Prouxet, des communes et des professionnels du territoire.

Dans un souci de préservation du site et de développement de l'économie circulaire, la Communauté de communes a décidé de valoriser ces gravats, et d'en faire profiter les habitants. Les déchets sont concassés sur place et produisent un matériau pouvant servir de sous-couche ou de remblais. Ces gravats sont revendus sur le site au prix de 4 euros net la tonne.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec la déchèterie de Mesplès : 05 63 95 87 54 ou rendez-vous sur place.

La déchèterie de Prouxet a aussi été modernisée

avec la réalisation de trois quais supplémentaires, favorisant un tri et un recyclage optimum. Le confort et la sécurité des usagers sont de plus améliorés par le changement des garde-corps.

Le projet de recyclerie est en cours d'étude, nous y reviendrons ultérieurement, il s'agit ici aussi de lutter contre l'obsolescence des objets et appareils, et de contribuer à une économie circulaire, via du réemploi, après réparation ou amélioration.

Retrouvez les informations concernant nos déchèteries

sur le site de la Communauté :

<https://www.cc-deuxrives.fr>

dans la rubrique « un territoire durable »

/ Des emballages biosourcés pour la cuisine communautaire

La fin des emballages plastiques à usage unique étant prévue pour 2025*, la Communauté de communes a souhaité anticiper cette problématique, et mettre en œuvre rapidement les mesures qui s'imposent pour changer de filières de matériaux et de fournisseurs. Après un important travail d'analyses des différentes propositions de producteurs d'emballages alimentaires biosourcés à usage unique, ce sont les entreprises First dipal (barquettes) et Rescaset concept (étiquettes et rubans), qui ont été retenues, et permettront d'emballer les repas réalisés et livrés par la cuisine communautaire.

/ Des plantations de haies pour lutter contre l'érosion des sols

Fortes pluies, et ravinement des sols entraînent des glissements de talus, des coulées de boues, et des conséquences sur la voirie publique et les fossés.

Pour lutter contre ces nuisances, et les coûts d'entretien qu'elles engendrent, la Communauté de communes a lancé, en partenariat avec Campagnes Vivantes 82, un programme de plantations de haies chez les agriculteurs volontaires. Ainsi, sont proposées des replantations en bordure de parcelles jouxtant les routes communautaires régulièrement impactées par cette problématique.

Outre la fixation des sols, l'intérêt de ces reconstitutions de haies est également de recréer des habitats pour la faune, et la flore, et

de contribuer à la biodiversité, de préserver l'eau, d'apporter une amélioration agronomique et de valoriser le paysage.

Ce programme a mobilisé de façon transversale plusieurs commissions et services de la Communauté : Technique (voirie), Agriculture, et Environnement. C'est le service VEC (Valorisation de l'environnement communautaire) qui va réaliser les plantations en collaboration avec Campagnes vivantes.

En ce début d'année 2022, le programme a débuté, sur les communes de Dunes, Donzac, Saint Clair et Saint Vincent, sur 5 sites représentant 600 mètres de talus, et environ 1000 arbustes à planter.

Les variétés choisies sont adaptées aux conditions écologiques de nos territoires, il s'agit uniquement d'essences locales, telles que : le charme commun, l'érable sycomore, le cornouiller sanguin, le noisetier, le troène, l'aubépine...



Pour plus de renseignements, les agriculteurs intéressés peuvent contacter leurs mairies,

qui feront le lien avec les commissions voirie, environnement et agricole de la CC2R.

Rappelons de plus, que la déclaration de bandes enherbées le long de routes sensibles permet d'optimiser le dossier PAC, ces espaces sont inscrits dans le cadre des Surfaces d'Intérêt Ecologique (SIE).

Les particuliers, entreprises ou communes peuvent également bénéficier d'un accompagnement de l'Association Campagnes vivantes 82, pour leurs projets de replantations : aide à la définition du projet, diagnostic personnalisé, accompagnement technique et financier.

Contactez directement l'association : 05 63 02 74 57 ou plantation@campagnesvivantes82.fr

* **La loi anti-gaspillage** pour une économie circulaire votée en février 2020 stipule la fin des emballages uniques d'ici à 2040. Publié le 30 avril 2021 au Journal officiel, un décret fixe les objectifs pour la période 2020-2025 :

- 20% de réduction des emballages plastiques à usage unique d'ici à fin 2025, dont au minimum la moitié obtenue par recours au réemploi et à la réutilisation,
- 100% de réduction des emballages en plastique à usage unique « inutiles » (blisters plastiques autour des piles et des ampoules) d'ici à fin 2025,
- 100% de recyclage des emballages en plastique à usage unique d'ici à 2025. Pour y parvenir : les emballages plastique à usage unique mis sur le marché seront recyclables.

CULTURE

UN R'ÉVEIL CULTUREL DÉDIÉ À LA JEUNESSE

Cette année un nouveau concept d'animations dédié à l'enfance et à la jeunesse, a mobilisé différents services, et insufflé de belles énergies et dynamiques, pour les jeunes, comme pour leurs parents. De plus le transfert de la compétence lecture publique se poursuit. Et parmi les nouveautés, se met en place une billetterie communautaire.

/ Un printemps de toutes les couleurs

Du samedi 19 Mars au mardi 21 juin, les services culturels et "petite enfance", l'équipe du centre de loisirs de la CC2R et les services de la Mairie de Valence d'Agen ont proposé aux scolaires et à tout public, des ateliers, des conférences, expositions, lectures, cinéma, musique, danse... pour un r'éveil culturel printanier sur le thème des « couleurs ».



Parmi toutes ces propositions, **les crèches de Golfech, et de Valence comme le relais petite enfance** ont ainsi animé des conférences : « avec les écrans, comment je m'y prends », « la parentalité », où une centaine de personnes sont venues. Les parents ont été très satisfaits et heureux des sujets traités, de manière positive, et apprenante. Les séances de

relaxation parents/enfants, massages bébé ou « apprendre à signer avec bébé » ainsi que les ateliers sur la parentalité et le lien, ont été aussi pleinement appréciés, les groupes étaient complets. Le thème parentalité a en outre été décliné pour le personnel de la petite enfance sur une journée de formation avec un psychologue/éducateur jeunesse.

L'école de musique avec ses « cool heures », a proposé des « méli mélés » de musique, au cinéma ou à la halle Jean Baylet. Ce ne sont pas moins de **12 illustrateurs jeunesse** qui sont intervenus dans les écoles, comme à la médiathèque, permettant de découvrir leurs univers originaux. Et pas moins de **1514 élèves** qui ont pu profiter de ces rencontres.

Les enseignants attendaient avec impatience la reprise de ces animations culturelles, auparavant centralisées autour du Salon du livre jeunesse, suspendu depuis 2 ans à cause de la crise sanitaire. Cette année, le parti pris a été d'aller à la rencontre, dans les écoles, mais aussi de diversifier les interventions, dans le temps et dans différents espaces. Plus spécifiquement, un projet a été mené sur du long terme avec l'école Jules Ferry (lié également au nouvel orchestre de l'école). En effet, les services



Musique et Danse ont accompagné les élèves tout au long de l'année scolaire, pour aboutir à un grand spectacle Halle Jean Baylet où toutes les classes participaient, dès 2 ans jusqu'au CM2.



/ Hervé TULLET



Une exposition « éclatée » entre le siège de la CC2R, la médiathèque de Valence d'Agén, et l'office de tourisme des Deux Rives, à Valence d'Agén, a également permis de découvrir un artiste inclassable qui depuis 25 ans renouvelle la littérature jeunesse, Hervé Tullet, dont la renommée dépasse les frontières. Il a en effet exposé, comme animé des ateliers pour des enfants, aux USA, à Séoul, en Chine, au Malawi...

Son crédo : créer des espaces de liberté pour laisser s'exprimer la créativité, avec des bases simples, points traits, tâches, et quatre couleurs basiques, rouge, jaune, bleu et noir.

/ La lecture publique

Désormais compétence communautaire (dont le transfert vous a été présenté dans le détail, dans le précédent numéro), elle est issue de plusieurs facteurs convergents, sachant que la Communauté était déjà largement impliquée par la dotation de fonds communs d'ouvrages pour les établissements des Deux Rives, et par l'animation d'un salon du livre annuel.

Fondamentale en matière d'offre et de dynamique culturelle, la lecture publique représente un enjeu pour le territoire. La mise en réseau des 11 médiathèque, bibliothèques ou points lectures (Auvillar, Bardigues, Castelsagrat, Donzac, Dunes, Espalais, Lamagistère, Malause, Merles, Pommevis et Valence d'Agén) permettra d'élargir le champ des services proposés aux usagers quelles que



/ Nicolas GOUNY



/ Pauline COMIS

Les ateliers animés à la médiathèque avec l'ensemble des illustrateurs, les mercredis et samedis ont permis aux enfants qui ne les avaient pas rencontrés dans les classes de faire leur connaissance. Ces ateliers ouverts aux parents, ont favorisé un partage familial, ludique et créatif.

/ Nouveauté : une billetterie communautaire

Le service Culture, Vie Associative et Évènementiel a ouvert une billetterie pour les associations des Deux Rives organisant des manifestations nécessitant une vente de billets. Cette billetterie est ouverte le mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin (de 9h30 à 12h), à l'office de Tourisme (bureau de Valence) et le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi après-midi (de 15h à 18h) à l'école de Musique des Deux Rives. Une billetterie en ligne permet également l'achat de billets : <https://billetterie-cc2r.mapado.com>.

Cette exposition participative proposait aux adultes comme aux enfants de se saisir de son art pour monter leur propre « expo idéale », avec les matériaux mis à disposition.



/ Médiathèque

soient les tranches d'âges : mise en commun des fonds documentaire, numothèque (bibliothèque numérique), animations avec soirées contes, par exemple.

A ce jour, suite au diagnostic réalisé en 2020, dans chaque établissement, pour un premier état des lieux des ressources humaines et documentaires, **les différentes étapes se poursuivent** : organisation du transfert des fonctionnaires territoriaux concernés, et conventions de mises à disposition de services avec les communes, état des lieux approfondi des fonds documentaires, informatisation des unités, formation des salariés et bénévoles.

TOURISME

/ UNE ATTRACTIVITÉ CONFIRMÉE

Clara Ferrand

Comme nous vous l'avions indiqué lors du précédent numéro, l'attractivité de notre territoire se confirme, plusieurs animations et événements médiatiques (reportages télévisuels, campagnes d'affichage, cocktail d'animations...) ayant contribué à la renforcer, la fréquentation de 2021 a ainsi dépassé le niveau de 2019 (plus 15,27%).

Nous verrons ce que nous réserve 2022, mais d'ores et déjà tout est mis en œuvre pour accueillir au mieux les touristes. De plus, notre participation à la foire internationale de Toulouse, ainsi qu'aux micro-marchés toulousains (en avril 2022) pour faire connaître nos atouts touristiques, devrait inciter les visiteurs de ces salons à venir séjourner chez nous. Certaines retombées ont été observées dès le mois de mai, puisque plusieurs personnes, ou familles avaient déjà réservé des nuitées chez nous, ou sont venues parcourir nos sites touristiques.

Pour donner envie à ces visiteurs de découvrir notre terroir, trois belles expositions présentent plusieurs facettes de notre histoire. Elles sont tout aussi intéressantes pour les habitants qui peuvent se réapproprier la mémoire de nos lieux emblématiques.

/ La calligraphie : un art porteur de sens et une exposition en lien avec l'histoire de la plume à écrire sur les Deux Rives

Au XVIII^{ème} siècle, en effet, une production assez rare, presque unique en France, rendit célèbre les cités d'Auvillar et de Valence d'Agen : la préparation et l'exportation de la plume à écrire. Favorisée par une région d'élevages de volailles, cette production s'élevait à la fin du XVIII^{ème} siècle à plusieurs centaines de milliers de plumes, et s'exportait jusqu'au Levant et en Espagne.

Pour rendre hommage à cette tradition, et présenter ce qu'aujourd'hui l'art d'écrire peut produire et véhiculer, tant

en terme de technique, que d'inspiration, et même de messages humanistes, le choix s'est porté cette année sur la calligraphie.

/ La calligraphie est étymologiquement l'art de bien former les caractères d'écriture. Le mot provient du grec *kallos* (beau) et *graphein* (écrire).

Presque toutes les civilisations qui pratiquent l'écriture ont développé un art de la calligraphie. Certaines d'entre elles lui ont accordé un statut spécial, c'est à dire une valeur esthétique, philosophique ou spirituelle. C'est le cas de la calligraphie asiatique, celle de la calligraphie arabe, ou occidentale (latine) qui sont les plus connues, sans pour autant être les seules.



L'exposition visible à l'office de tourisme d'Auvillar (jusqu'à mi-octobre) présente deux artistes, Bruno Riboulot (d'Auvillar) et Mohamed Salih (d'Orléans) dont les univers différents (calligraphie latine et calligraphie arabe), vous permettront de découvrir les possibles déclinaisons artistiques de cette discipline. Elle retrace également l'histoire de la calligraphie, et ses différents courants. **Entrée libre. Contact : 05 63 39 89 82**



/ A l'office de tourisme de Valence d'Agen, vous redécouvrirez les « loisirs des gens de Garonne en Deux Rives » dans les années 50/60 et l'architecture des ponts

L'exposition est visible du 12 juillet au 17 septembre. Elle retrace les loisirs au bord de l'eau, et les fêtes traditionnelles ou événements des villages le long de la Garonne : jeux de quille, pêche, courses landaises, courses de chevaux, de vélo, de motos...des moments mémorables ! Sont également présentés les ponts de la Garonne. **Entrée gratuite. Contact : 05 63 39 61 67.**



/ **Label qualité tourisme** Les efforts déployés pour la promotion de notre terroir, dans le respect du cahier des charges du label qualité tourisme, ont permis à l'office de tourisme intercommunal d'obtenir la note de 99,77 et d'être ainsi largement classé dans le peloton de têtes des offices du département.

/ Le conservatoire des métiers d'autrefois met quant à lui les « Dessous et accessoires de mode » à l'honneur pour son exposition d'été

Jusqu'au 30 septembre, vous pourrez découvrir l'évolution de la mode, et la libération du corps de la femme, tout d'abord contraint par le corset et la crinoline, puis libéré par le coraco et autres dessous plus légers. **Pour les enfants**, un circuit spécifique mêlant expériences et jeux leur permettra de découvrir l'exposition de façon ludique.

L'exposition a été réalisée en partenariat avec la Dame d'Atours*, spécialisée dans ce type d'événement.



De plus, les collections permanentes sont davantage mises en valeur, pour le plus grand bonheur des visiteurs, car les travaux de réhabilitation (confer journal n°29) du conservatoire se sont poursuivis. Cet hiver, en effet, se sont certains ateliers de la partie "village des artisans" qui ont été rénovés, et les éclairages des vitrines qui ont été changés.



Les animations enfants sont reconduites comme chaque année, avec la découverte du feutrage de la laine, le travail du cuir, et la vannerie – Sur réservation – Retrouvez les dates dans la rubrique agenda, pages 22 et 23 de ce journal.

Contact : 05 63 29 21 96. Une offre goûter est également proposée à l'ombre des arbres du jardin du conservatoire.

* **La Dame d'Atours** : Nathalie Harran est historienne, créatrice de costumes historiques et collectionneuse. Artisan d'Art, elle a fondé La Dame d'Atours, qui a pour but d'étudier, de conserver et de faire connaître les modes anciennes par le biais d'ouvrages et d'expositions.

Pour vous tenir informés des événements touristiques et culturels, consultez notre site : www.officedetourismedesdeuxrives.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : Deux Rives Tourisme - Deux Rives Tourisme

GR 65



/ UN CHEMIN PLEIN DE SURPRISES

Le GR65*, autrement dit, le chemin de Saint Jacques de Compostelle, chemin emblématique mondialement connu, est emprunté par de nombreux pèlerins chaque année. Pour continuer à le valoriser, l'ACIR, ainsi que les collectivités locales, portent différentes initiatives (expositions, animations...) sur son parcours.

Cette année de nouveaux panneaux d'interprétation (patrimoine, paysages, faune et flore) jalonnent les étapes. Pèlerins, comme marcheurs peuvent les découvrir pour mieux connaître notre terroir. Vous pouvez partir à leur découverte, en suivant le balisage rouge et blanc, et le fléchage, où vous reconnaîtrez aisément la coquille de Saint Jacques (stylisée en jaune).



/ PARCOURIR L'ÉTAPE BOUDOU - AUVILLAR, PUIS SAINT ANTOINE DU PONT D'ARRATZ, C'EST AUSSI DÉCOUVRIR DIFFÉRENTES « PÉPITES » ET LIEUX DE VIE



A MALAUSE, PAR EXEMPLE :

LA CHARMANTE CHAPELLE DE SAINTE ROSE DE VITERBE

Celle-ci a été édifiée au XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Puis remaniée entre le XV^{ème} et le XVI^{ème} siècles. Elle est dédiée à Sainte Rose de Viterbe *, mais on admet généralement que son vocable primitif fut celui de Sainte Marie de Rodonhou. Elle comporte plusieurs éléments remarquables : portail du XV^{ème}, mobilier du XVIII^{ème} (bénitier en pierre, petit retable, et un tableau représentant Saint Rose offrant des fleurs à la Vierge).

Le pèlerinage de Sainte Rose avait la réputation d'être bénéfique pour certaines maladies de la peau. En Tarn-et-Garonne sa dévotion donnait lieu à une distribution de pétales de roses à apposer sur le yeux pour guérir la vue.

* Sainte Rose (1235-1252) née à Viterbe, ville papale d'Italie, entre la Toscane et Rome. Très pieuse dès son enfance, elle entre dans le tiers ordre de Saint François. On lui attribue de nombreux miracles tout au long de sa courte vie, marquée par la pauvreté et la pénitence

A POMMEVIC, C'EST L'ESAT* QUI VOUS ACCUEILLE

pour **une halte « restauration-snacking »**, avec des produits locaux et très frais... En effet, les légumes proviennent directement du potager naturel, cultivé au sein même de l'ESAT !

Pour la viande et le pain, le restaurant se fournit ensuite auprès d'un boucher et d'un boulanger en proximité immédiate.

La cuisine est faite sur place, selon les produits du jour, plusieurs formules vous seront proposées (quiche, panini, pizza accompagnées de salade), que vous consommerez sur place ou emporterez. **Tél : 06 40 22 65 53**

*Etablissement et Service d'Aide par le Travail



A L'ENTRÉE D'ESPALAIS : « LE PARCHEMIN », EST À LA FOIS GÎTE D'ÉTAPE, ET HAVRE DE PAIX POUR LES PÈLERINS.

Il offre 14 couchages, répartis en 3 chambres. Plusieurs espaces permettent ensuite de se poser au jardin, à l'ombre des cerisiers, du saule vénérable ou de l'eucalyptus, tout en écoutant les abeilles des 5 ruches butiner au loin. Le gîte reste dans la tradition de l'accueil, car il arrive également que des marcheurs ou des cyclistes, s'y arrêtent pour un temps de récupération, et de ressourcement.

Tél : 05 63 94 73 78

LA DÉCOUVERTE SE POURSUIT JUSQU'À AUVILLAR.

qui, bonne nouvelle pour la renommée du territoire, entre dans la première promotion du nouveau label « communes haltes – chemins de Compostelle en France ».

Ce label vise à garantir aux cheminants, randonneurs et pèlerins, une base commune de services adaptés à leur itinérance, leur confort et leur découverte du territoire : aménagements, hébergements, informations, signalétique, médiation culturelle... Il est un gage de qualité. Outre la visibilité médiatique, les

communes-haltes bénéficieront, tout au long des trois prochaines années, d'un accompagnement spécifique, de la mise à disposition de l'ingénierie de l'Agence française des chemins de Compostelle, d'une communication dédiée et d'actions collectives propres au label.



LE CHEMIN CONTINUE EN DIRECTION DU GERS, OÙ LE RESTAURANT « LA COQUILLE » À SAINT ANTOINE DU PONT D'ARRATZ ACCUEILLE CHALEUREUSEMENT SES VISITEURS.

Une cuisine traditionnelle, avec des produits frais et locaux, un bel assortiment de bières, une cave à vins très diversifiée, des paniers de fruits et légumes à emporter, des sandwiches, et également des petits déjeuners pour les pèlerins. La terrasse se trouve directement sur le chemin, dans la charmante rue piétonne et centrale du village.

Tél : 05 62 28 88 06 ou 07 64 76 20 20

* Le chemin de Grande Randonnée 65, fait partie des 345 existants, répartis dans toute la France. Depuis 1947, sous la houlette des 115 comités départementaux et régionaux de la Fédération française de randonnée, des milliers de baliseurs bénévoles jalonnet, pinceaux à la main (blanc et rouge pour les GR®, jaune et rouge pour les GR de Pays®), les 206 000 kilomètres de sentiers. Des itinéraires qui épousent souvent des voies ancestrales, parcourent des sites naturels d'exception, et s'inscrivent à la croisée des chemins de la culture, de l'art, de la nature et du patrimoine.

Petit conseil au randonneur ou promeneur : la nature est fragile, l'eau est précieuse, respectons-les, ainsi que leur faune et leur flore. Le plaisir des yeux toujours !

Un guide complet des sentiers de petites randonnées est également disponible à l'office de tourisme :

Auvillar : 05 63 39 89 82 – ot-auvillar@cc-deuxrives.fr

Valence d'Agen : 05 63 39 61 67 – office.tourisme@valencedagen.fr

Les circuits sont également téléchargeables sur le site de la Communauté de communes : www.cc-deuxrives.fr

AGENDA

/ SORTIES ET ANIMATIONS SUR LES DEUX RIVES

/ JUILLET

1 / 2 juillet, VALENCE D'AGEN

FANTASY GRAND GALA DE DANSE

Aux Abattoirs à 21h30.

Réservation : 05 63 39 61 67 ou 06 33 65 02 28.

Adulte 10€ / enfant 5€.

2 juillet, GOLFECH

MARCHÉ GOURMAND

Espace Darreloc. Contact : 05 63 29 42 00.

3 juillet, VALENCE D'AGEN

CONCERT DE LA LYRE VALENCIENNE

Aux abattoirs. Réservation : 06 33 65 02 28.

5 / 6 juillet, VALENCE D'AGEN

LES ADOS DU CŒUR Concert. Aux abattoirs.

Réservation : 06 33 65 02 28.

8 / 9 juillet, VALENCE D'AGEN

LE PIANO ROSE Aux Abattoirs.

Tarif : 10€. Moins de 12 ans gratuit.

Réservation : 06 33 65 02 28.

9 juillet, GOLFECH

TOURNOI DE JEUX EN RESEAUX

Salle Calypso. Contact : 05 63 29 42 00.

9 / 10 juillet, ST PAUL D'ESPIS

FÊTE VOTIVE Contact : 05 63 39 51 22.

13 juillet, GOLFECH

FÊTE DU 14 JUILLET, BAL

Espace Darreloc. Contact : 05 63 29 42 00.

13 juillet, AUVILLAR

FOIRE BIO ET GOURMANDE

Place de la halle dès 16h.

Buvette et restauration sur place. *Entrée gratuite.*

Facebook : *market bio Auvillar* ou *Asceau* ou par

mail lasceau@gmail.com

14 juillet, AUVILLAR

BROCANTE / ANTIQUITES

Place de la Halle de 9h à 19h. *Entrée gratuite.*

Renseignements : mairie Auvillar au 05 63 39 57 33.

REPAS

Renseignements : mairie Auvillar au 05 63 39 57 33.

14 juillet, VALENCE D'AGEN

REPAS GOURMAND GUINGUETTE

Repas gourmand et le Grand orchestre Alegria,

show cabaret « Les Jalouses ». Structures

gonflables.

23h30 : Feu d'artifice. *Gratuit.*

14 juillet, AUVILLAR

AUVILLAR EN MUSIQUE CONCERT

Piano et chant lyrique à 19h. *Entrée : 15€ (non*

adhérents). 10€ (adhérents). Gratuit moins de 18 ans.

Mail : auvillarenmusique@gmail.com

Site : www.auvillarenmusique.com

16 juillet, GOLFECH

TOURNOI DE JEUX EN RESEAUX

Salle Calypso. Contact : 05 63 29 42 00.

16 juillet, DONZAC

MARCHÉ GOURMAND

Conservatoire des métiers d'Autrefois.

16h : Marché de producteurs, marché artisanal.

Animations gratuites pour enfants. 18h30 : Res-

tauration. 20h : soirée musicale. 22h : feu d'artifice.

Visite du Conservatoire. Tél. : 05 63 39 91 84.

17 juillet, ST VINCENT LESPINASSE

MOTO CROSS

22 juillet, AUVILLAR, BARDIGUES,

GOUDOURVILLE, ST CLAIR, VALENCE D'AGEN

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

Du 22 au 31 juillet, VALENCE D'AGEN

MARCHÉ GOURMAND ITALIEN

24 juillet, DONZAC

25 ANS DU CONSERVATOIRE DES

MÉTIERS D'AUTREFOIS

29 juillet, AUVILLAR

AUVILLAR EN MUSIQUE CONCERT

A 19h. Quatuor à cordes de l'Orchestre du Capi-

tole de Toulouse (Quatuor Mendelssohn et Bizet).

Entrée : 15€ (non adhérents). 10€ (adhérents).

Gratuit moins de 18 ans.

30 juillet, GRAYSSAS

RANDONNÉE PÉDESTRE. Repas en soirée.

Contact : 06 20 52 58 87 / 06 82 47 46 43.

/ AOÛT

Du 1^{er} au 30 août, AUVILLAR

FESTIVAL SURVIVANCE(s) Galerie Arkad

Exposition d'art contemporain (peinture, sculpture,

photo, céramique, mosaïque). **Spectacle vivant**

(théâtre, chant, danse, cirque, musique, opéra).

Stages spectacles d'arts vivants.

<https://artusfestiv.wixsite.com/survivances>

Contact : Maryse Valentini -06 08 13 67 32

Mail : artusfestival@gmail.com.

4 août, MONTJOI

RECITAL DE PIANO Salle Jean Baylet à 19h.

Pianiste soliste, un jeune prodige irano-allemand.

Entrée : 15€ (non adhérents). 10€ (adhérents).

Gratuit moins de 18 ans.

Mail : auvillarenmusique@gmail.com

Site : www.auvillarenmusique.com

5 / 6 août, VALENCE D'AGEN

CANAL EN SCENE Aux Abattoirs.

5 août : Gérard Dahan : 25€.

6 août : Anne Roumanoff : 30€.

Pass pour les 2 spectacles : 40€ (offre limitée

jusqu'à fin juin). Réservation : 06 33 65 02 28.

5 / 6 / 7 août, ST PAUL D'ESPIS / PIAC

FÊTE VOTIVE Contact : 05 63 39 51 22.

13 août, AUVILLAR

FÊTE DU PORT

Concours de pétanque. Animations pour enfants.

Repas gourmand. Bal et feu d'artifice.

Renseignements : 06.16.88.64.81.

Du 18 au 21 août, AUVILLAR

FESTIVAL DE CINEMA EN PLEIN AIR

4^{ème} édition du Festival de cinéma en plein air :

Etoiles et Vieilles Bobines (Animation musicale, et

restauration).

Judi 18 août au Port : « *Le Vieil homme et l'en-*

fant », film français de 1967.

Vendredi 19 août, place de la Halle : film américain

de 1948 « *Le garçon aux cheveux verts* ».

Samedi 20 août : place du château, film américain

de 1973 « *La Barbe à Papa* » + atelier initiation au

cinéma d'animation dans la journée.

Dimanche 21 août : ciné concert parvis de l'Eglise.

Film muet de 1921 « *Le Kid* » avec bande son jouée

en direct par des musiciens + Blind test musical.

Toutes les soirées débutent à 19h30.

Entrée 5€/jour. 15€ pass festival. Renseignements :

<https://www.etoilesetvieillesbobines.com/>

Mail : etoilesetvieillesbobines@gmail.com

Contact : 06.76.99.58.78.

19 / 20 / 21 août, MANSONVILLE

FÊTE VOTIVE

19 août : 21h lotto en plein air. **20 août** : 14h concours

de pétanque. Jeux pour enfants. Balade en calèche,

concours de vélos fleuris, jeux gonflables. 19h30 soirée

danse. Food trucks. Contact : 05 63 94 05 39.

19 / 20 / 21 août, POMMEVIC

FÊTE VOTIVE Contact : 05.63.39.56.55.

20 août, VALENCE D'AGEN

REPAS GOURMAND GINGUETTE

Grand orchestre Becker. Structures gonflables.
Gratuit.

26 / 27 / 28 août, VALENCE D'AGEN

FÊTE DE CORNILLAS

Cornillas. 26 août : repas moules frites.
27 août : Trail + randonnée pédestre.

26 / 27 / 28 août, DONZAC

FÊTE VOTIVE Contact : 05 63 39 91 84.

/ SEPTEMBRE

2 / 3 / 4 septembre, GOLFECH

FÊTE VOTIVE Contact : 05 63 29 42 00.

3 septembre, AUVILLAR

SQUASH Journée portes ouvertes.
Renseignements : 05 63 29 16 81.

8 / 9 / 10 / 11 septembre, VALENCE D'AGEN

FÊTE VOTIVE Gratuit.

8 septembre : Bal musette avec André Alibert, place Nationale. 9 septembre : 19h / 21h : Dj Rythme de la nuit, allées du IV septembre. 21h / 23h : piano rose, allées du IV septembre. 23h / 2h : Alégria System.

10 septembre : 19h / 21h : Dj Rythme de la nuit, allées du IV septembre. 21h / 23h : Concert tournée The Voice + dédicaces, allées du IV septembre. 23h / 2h : Dj Rythme de la nuit, allées du IV septembre. 11 septembre : 19h / 21h : Dj Rythme de la nuit, allées du IV septembre. 21h / 23h : Tribute Queen, allées du IV septembre.

17 / 18 septembre

JOURNEE DU PATRIMOINE

Programme dans les offices du tourisme.
Renseignements : 05 63 39 61 67 / 05 63 39 89 82.

17 / 18 septembre, PERVILLE

FÊTE VOTIVE Contact : 05 63 94 20 14.

/ OCTOBRE / NOVEMBRE

8 / 9 octobre, AUVILLAR

MARCHÉ POTIER Place de la halle.

60 artistes céramistes présents. Animations tout public, concours de sculpture, tombola. *Entrée gratuite.* Renseignements : Mairie Auvillar au 05.63.39.57.33 ou mairie-auvillar@info82.com

15 octobre, AUVILLAR

SOIREE QUIZ Franco anglais, salle des fêtes à 20h30. Mairie : 05 63 39 57 33.

16 octobre et 6 novembre, GOLFECH

BAL THE DANSANT

Salle Calypso à 14h30. Contact : 05 63 29 42 00.

/ DÉCEMBRE

10 décembre, AUVILLAR

MARCHE DE NOËL Place de la halle.

Mairie Auvillar au 05.63.39.57.33.

/ Marchés fermiers

AUVILLAR Dimanche matin. Place de la Halle.

Marché bio. Mercredi à partir de 17h. Place de la halle.

CASTELSAGRAT Dimanche matin.

Place des Couverts.

LAMAGISTERE Jeudi matin.

Place des Marronniers.

MANSONVILLE Lundi matin. Place de la Mairie.

VALENCE D'AGEN

Mardi matin : grand marché de producteurs.

Samedi matin, place Nationale. Marché fermier.

/ Expositions

Site : www.officedetourismedesdeuxrives.fr

AUVILLAR,

Exposition du 15 avril au 17 octobre

OFFICE DE TOURISME DES DEUX RIVES

« CALLIGRAPHIE, un art porteur de sens »

Bruno Riboulot et Mohamed Salih. Histoire de la calligraphie. *Entrée gratuite.* Ouverture 7/7 jours de juin à octobre. Renseignements : 05 63 39 89 82. Mail : ot-auvillar@cc-deuxrives.fr

DONZAC,

Exposition du 15 mai au 30 septembre

CONSERVATOIRE DES MÉTIERS

D'AUTREFOIS

« DESSOUS » et accessoires de mode

Évolution de la mode et libération du corps de la femme : de la crinoline au corset, du caraco au sulfureux bikini. Circuit pour les enfants.

Particuliers : ouvert d'avril à septembre, du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Juillet et août ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Tarifs : adulte : 5 € / enfants et groupes : 4 €.

Pass Famille : 8 € (2 adultes et 4 enfants) / moins de 12 ans : gratuit. Tarifs visite guidée : groupe/5€.

Contact : 05 63 29 21 96.

Mail : conservatoire@cc-deuxrives.fr

VALENCE D'AGEN,

Exposition du 12 juillet au 17 septembre

OFFICE DE TOURISME DES DEUX RIVES

LES LOISIRS DES GENS DE GARONNE

Loisirs des riverains de la Garonne dans les années 50/60. Architecture des ponts.

Entrée gratuite. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Contact : 05 63 39 61 67.

Mail : office.tourisme@valencedagen.fr

/ Galeries d'art / Espace d'expositions

AUVILLAR

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

ASSOCIATIF ARKAD

7 place de la Halle 82340 Auvillar.

Contact : 06 78 87 92 17 / 09 83 87 00 99.

Mail : association.arkad@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/naniearkad>

Site : www.arkadcentredart.fr

GALERIE BLEU REGLISSE ART –

ESPACE TOUTAIN

8 place de la halle 82340 Auvillar.

Espace officiel d'exposition et de vente des œuvres du sculpteur Jean-Louis Toutain. Peintres, sculpteurs, artisans d'art. Ouvert sur RV en semaine. Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Le dimanche de 10h à 12h. Contact : 06 80 20 50 00 / 05 63 94 61 01 / 06 07 97 48 99.

Mail : galeriebleureglisse@gmail.com

Suivez les actualités de la galerie :

<https://www.facebook.com/BleuReglisseGalerie/>

Site : www.bleu-reglisse.com

MONTJOI

MAISON DES ARTS

Le village 82400 Montjoi.

Exposition d'une dizaine d'artistes « Les estivales de Montjoi ». Juillet et août. Contact : 06 87 41 52 97.

Mail : eurgal@orange.fr

Site : <https://www.artmajeur.com/>

VALENCE D'AGEN

GALERIE KAHL

Rue de Cluzel (face à Mac Do)

Un lieu Atypique, coloré et fleuri uniquement par l'Artiste KAHL. Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h. fermé le mercredi et le dimanche après-midi. Tél : 06 18 19 04 20.

Email : kahlartiste@yahoo.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/kahl.kahl.18>

/ Animations Enfants

CONSERVATOIRE DES MÉTIERS

D'AUTREFOIS À DONZAC

Prix des ateliers : 4€ / enfant

Sur inscription au 05 63 29 21 96.

Jeudi 21 juillet

FEUTRAGE DE LAINE DE MOUTON

Mardi 26 juillet

CUIR Fabrication d'un bracelet / porte-clefs personnalisé.

Mercredi 3 août

VANNERIE Fabrication d'un objet en osier (libellule, papillon, poupée, fleur).

Mardi 9 août

CUSTOMISATION Fabrication d'une broche en feutrine.

Jeudi 11 août

FEUTRAGE DE LAINE DE MOUTON

/ Piscine d'été

Ouverture le lundi 27 juin de 14h00 à 19h15 jusqu'au jeudi 30 juin et à partir de vendredi 1 juillet de 10h – 19h15.

Activités aquagym à compter du jeudi 7 juillet de 12h15 à 13h00 (+ de 16 ans). Cours collectifs à partir du lundi 11 juillet. Inscriptions à partir du 27 juin.

/ Animation pêche

en partenariat avec la Fédération de pêche

Plan d'eau de Lasbordes à Valence

Réservation OT des Deux Rives Auvillar :

05 63 39 89 82 - Tarif tout compris (matériel, consommable, et encadrement) : 8€ par participant ayant une carte de pêche, 10€ par participant n'ayant pas de carte de pêche, gratuité pour les accompagnants adultes d'un mineur.

Les Jeudi 7 juillet et 28 juillet : pêche des poissons le matin et l'après-midi.

Le Jeudi 21 juillet : petit scientifique le matin et l'après-midi (observation et protection du milieu aquatique)

Les Jeudi 11 août et Vendredi 26 août : pêche des poissons le matin et l'après-midi.

/ Animation canoe-kayak

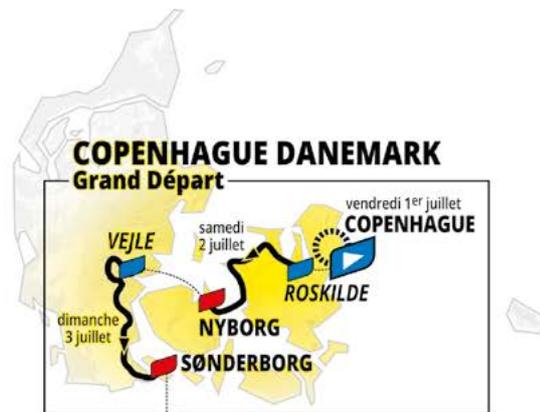
Plan d'eau du golf d'Espalais du 14 juin au 31 juillet, les mardi et jeudi matin. Réservation OT des Deux Rives Auvillar : 05 63 39 89 82

/ Roller

Initiation tout public (avec prêt de matériel) - les samedi 2 juillet 2022 et 27 août de 17 h à 20h au patinodrome, route des charretiers à Valence d'Agén. Animation musicale et buvette.

TOUR de FRANCE™

109^e ÉDITION
1^{er} - 24 JUILLET 2022



LÉGENDE / THE KEY



Grand Départ
Race Start



Ville ou site départ
Start town or site



Ville ou site arrivée
Finish town or site



Repos
Rest day



Arrivée finale
Race finish



Étape en ligne
Stage



C.I.m. individuel
Individual time-trial

LE 22 JUILLET,
le Tour traversera
Valence d'Agen
et la CC2R

letour.fr
@LeTour
#TDF202